

Ferroviaire

Après l'assemblée générale des comités de ligne, trois questions à Gérard Piel, vice-président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur en charge des transports et des communications.

Questions : Quelles sont les sujets importantes évoqués à cette assemblée ?

Réponse : je dois souligner le fait que cette assemblée générale venait en conclusion des quinze comités de ligne régionaux, dans notre département par exemple : Grasse – Nice ; Nice – Breil et Nice – Vintimille. Ce sont donc des centaines d'usagers, de cheminots, de militants associatifs, d'élus qui se sont retrouvés avec les conseillers régionaux, les responsables de la SNCF et de RFF.

Les trois points que nous avons présentés portent sur le futur cadencement des trains, le schéma régional d'accessibilité et la loi dite du service minimum. Sur le cadencement, dès le mois de décembre 2008, **tous** les trains sur l'ensemble de la région seront cadencés, c'est-à-dire que l'écart entre les trains sera par exemple du ¼ h ! Cette remise à plat de toute la desserte implique bien sûr d'inclure, les trains Corail, les TGV et les trains de fret. Pour ce qui concerne la ligne littorale cela aura pour effet d'augmenter fortement le nombre de TER entre Cannes et Vintimille. Ce sont des milliers de places supplémentaires qui seront offertes aux usagers azuréens.

Le schéma régional d'accessibilité pour les personnes handicapées sera présenté dans une prochaine assemblée plénière du Conseil régional. Nous l'avons élaboré avec les associations de personnes handicapées représentant l'ensemble des handicaps, pendant une année. Nous avons travaillé avec ma collègue Stéphanie Van Muysen afin de collecter tout ce qui aidera à disposer d'équipement **à haute qualité d'usage**.

Nous avons choisi de présenter un schéma qui prenne en compte **toutes les gares** de notre région. L'autre choix était de privilégier certaines d'entre-elles.

Cela veut dire que toutes les gares sur les voies en travaux seront mises aux normes qu'il y aura du personnel dédié (formé) pour accompagner les handicapés, le coût de la loi votée par les députés sans ligne budgétaire est de l'ordre de 400 millions d'€uros que le Conseil régional financera, l'Etat s'étant refusé à inclure ces équipements dans les contrats de projets Etat – Région.

Enfin le président Vauzelle qui présidait l'assemblée générale a rappelé notre opposition à la loi du service minimum, il a indiqué notre refus de privilégier des dessertes plutôt que d'autres en période de crise. Il a de nouveau indiqué qu'il n'y aura pas de réquisition de personnel.

Q : Les dysfonctionnements actuels sur Cannes – Grasse ont-ils été évoqués ?

R : Ceux sur Cannes – Grasse mais aussi la non-qualité du service TER sur l'ensemble de la région. Michel Vauzelle a rappelé nos interventions auprès de la SNCF et de sa présidente, Madame Idrac et il a indiqué que nous la rencontrerons de nouveau le 10 décembre. Ensuite, j'ai rappelé à Monsieur Moulin, directeur régional de la SNCF, notre colère sur l'absence de réponse aux problèmes quotidiens rencontrés par les usagers. Bien sûr, ce qui se passe sur la ligne Cannes – Grasse faisait partie de mon interpellation. L'indifférence de la direction départementale de la SNCF est insupportable. On est en droit de se poser des questions sur la volonté non pas de redresser l'entreprise publique mais au contraire de la discréditer.

Pour Cannes – Grasse, Monsieur le Préfet des Alpes – Maritimes réunira à ma demande le 18 décembre un Comité local de sécurité ferroviaire. J'ai demandé que les principaux responsables syndicaux y assistent en tant qu'observateurs afin qu'ils soient parties intégrantes des décisions.

Q : D'autres questions ont-elles été évoquées ?

R / Bien sûr ! Par exemple, les difficultés des scolaires à bénéficier d'une vraie chaîne de déplacements domicile – école dans ce département. J'ai proposé de réunir toutes les autorités organisatrices de transport afin de travailler cette question tout en rappelant la mise en place de la carte « OPTima » pour les transports multimodaux.

J'ai aussi indiqué que les premiers travaux sur Nice – Breil se termineraient avant Noël.

Dans quelques jours, une dizaine de trains supplémentaires circulera sur la Côte d'azur et les trains à 1€20 pour le réveillon du jour de l'an seront bien sûr maintenus.

Après avoir rappelé l'investissement fort du Conseil régional sur les Chemins de fer de Provence j'ai conclu en rappelant que depuis cinq ans, le nombre de cheminots avait diminué de plusieurs milliers même si dans notre région, la mobilisation de la CGT et des usagers y compris à travers les comités de ligne a permis de mieux résister à ces coupes claires dans les effectifs, il y a un vrai déficit.

Le Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur crée des dessertes, le cadencement, l'accessibilité à toutes et à tous, achète des rames neuves et fait rénover la totalité du parc régional, chaque année c'est près de 200 millions d'€uros que nous inscrivons dans le budget pour le seul fonctionnement du TER , avec les usagers nous sommes en droit d'attendre l'excellence. C'est loin d'être le cas avec une SNCF dont l'actionnaire exclusif : l'Etat réduit les effectifs, réduit les budgets votés par tous les députés des Alpes – Maritimes, ignore l'accessibilité pour toutes et tous et continue d'investir massivement sur le tout routier.

La bataille du rail qui est en cours aujourd'hui permet de prendre la mesure des dégâts du libéralisme instillé par l'Europe à coup de déréglementations, privatisations... Alors oui les comités de ligne sont des pôles de résistance initiés par le Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur.